



Recueil d'expériences sur la « Prise en compte de la trame verte et bleue dans les territoires de projet »

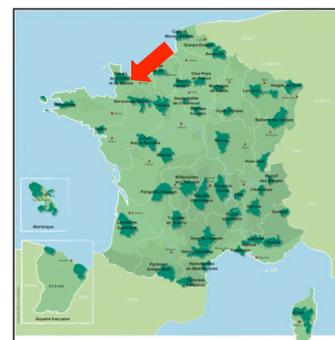
Action portée dans le cadre du Réseau Rural français (www.reseaurural.fr) et financée par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le FEADER, le Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement durable et de la Mer et l'Office National des Forêts.

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Appui aux échelles intercommunales pour l'intégration de la Trame verte et bleue dans leurs actions

Date de rédaction de la fiche ou de mise à jour : **Septembre 2010**

Mots clés : préservation des milieux humides et bocagers, planification, sensibilisation, pédagogie



1- Carte d'identité du territoire

- **Localisation** : Basse-Normandie / Manche et Calvados
- **Superficie** : 146 500 hectares
- **Nombre de communes** : 150
- **Spécificités paysagères** : La présence de marais dans une matrice bocagère marque profondément le paysage. Les réseaux bocagers et de zones humides sont assez bien préservés et fonctionnels.
- **Nombre d'habitants** : 74 000
- **Situation du territoire et types de pression** : Espace majoritairement agricole. Soumis à relativement peu de pressions.

2- Contexte de la prise en compte de la TVB à l'échelle du territoire

Historique de la démarche

- **Date de lancement** : 2008
- **Motivation de la démarche** :
Conjonction de circonstances : Le Parc finalisait sa nouvelle charte dans laquelle a été introduite la notion continuités écologiques lorsque l'appel à projets du MEEDDAT « Les Parcs naturels régionaux et la Trame verte et bleue » est paru.
- **Étapes – clé de la réflexion** :
 - Introduction de la notion de continuités écologiques dans la nouvelle charte 2010-2022
 - 2008 : Appel à projet du MEEDDAT pour lequel le projet des Parcs Bas-Normands, « Intégration des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme et de planification à l'échelle locale et territoriale » a été retenu
 - 2008-2010 : Mise en œuvre du projet interparcs avec les 2 autres Parcs Bas-Normands (Normandie-Maine et Perche)
- **Inscription de la démarche TVB dans une politique plus globale** :
Pas de cadre préexistant au moment du lancement de la démarche. L'attente était davantage de répondre à un besoin d'expérimentation à l'échelle locale.

Place de la TVB dans le projet / la stratégie du territoire

La Trame verte et bleue vient conforter les actions déjà menées par le Parc. Les milieux étant assez préservés et fonctionnels, la question ne se pose pas en termes de reconnexion d'espaces fragmentés ou de réponses à des pressions fortes sur le territoire. Il s'agit plutôt de sensibiliser et d'intégrer davantage les préoccupations écologiques pour conserver ce patrimoine.

La démarche Trame verte et bleue est reliée avec d'autres politiques ou actions du territoire (développement d'une filière bois-énergie, eau, urbanisme).

▪ Démarche inscrite dans les documents suivants:

- ☑ Intégration de la notion de « continuités écologiques » dans la Charte
- ☑ Documents d'urbanisme : SCOT (appui d'un chargé de mission pour apporter des éléments un niveau intercommunal)

☑ Agenda 21 : lien en cours sur 2 intercommunalités

☑ Question introduite dans un SAGE à une échelle plutôt macro

☑ DOCOB Natura 2000 : la TVB n'apparaît pas de façon explicite dans les actions mais est évoquée dans les enjeux

☑ Plan climat énergie : sous forme de fiches TVB

3- Description de la démarche ou des actions menées en faveur de la TVB

▪ Type d'actions et modalités d'intégration de la TVB dans l'action du territoire :

☑ Mise en place d'actions spécifiques à la mise en œuvre de la TVB

- Appui technique aux collectivités : apports d'éléments pour prendre en compte la TVB dans les documents d'urbanisme (PLU) et accompagnement au niveau intercommunal (exemple de la Communauté de communes de Lessay), intégration de la TVB dans des Agendas 21 intercommunaux (travail en cours avec 2 communautés de communes).
- Sensibilisation des élus au travers des démarches intercommunales.

☑ Prise en compte de la TVB dans les actions ou programmes déjà existants

- Un certain nombre d'autres programmes et actions dont la vocation n'est pas la biodiversité peuvent être reliés à la démarche TVB : plan de gestion du bocage avec développement parallèle d'une filière bois-énergie, actions de replantation de haies, MAE sur des zones humides.

▪ Méthodologie :

- Échelle : travail à l'échelle intercommunale pour une déclinaison ensuite aux échelles communales
- Données : valorisation des données existantes notamment grâce à l'observatoire du Parc
- Résultats : démarche encore récente, un premier travail réalisé avec la Communauté de communes de Lessay (voir encadré ci-dessous)

▪ Services attendus du réseau écologique :

1. Un moyen supplémentaire pour renforcer les actions menées sur le paysage et les milieux et leur donner plus de cohérence.
2. Faire prendre conscience aux élus qu'à leur niveau aussi il existe des marges de progression.

▪ Entrées principales retenues: ☑ Paysagère ☑ Aménagement du territoire

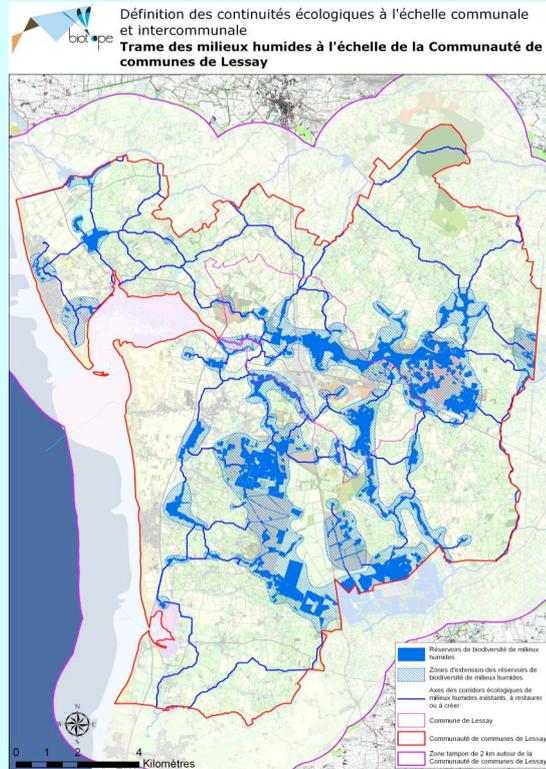
▪ Financement :

Dossier MEEDDM (appel à projet), FEDER, Région, DREAL, autofinancement du Parc.

Volonté de mettre en place des démarches incitatives pour les collectivités (prise en charge au maximum par le Parc)

Zoom sur : « Réflexions pour la prise en compte des continuités dans l'aménagement et la gestion communale »

Contexte : Une Communauté de communes (CC) rurale de 8000 habitants (espaces artificialisés 2,7%, espaces agricoles 92%) avec une mosaïque de milieux riches dans une matrice bocagère. La commune de Lessay est située dans un secteur identifié comme prioritaire dans la Charte en raison de la richesse des continuités écologiques.



Objectifs et moyens

- **Porteur du projet et services impliqués :** Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
- **Échelles du projet :** Communauté de communes, commune, parcelle
- **Objectifs :** - Disposer d'un retour d'expérience local de la définition d'une TVB au niveau intercommunal
- Puis tester la prise en compte des TVB au niveau communal (PLU)
- **Calendrier :** juin 2009 à mai 2010
- **Opérateur :** Bureau d'étude Biotope
- **Coût & financements :** Financement FEDER, MEEDDM

Mise en œuvre

- **Méthodologie appliquée / outils :** La TVB a été définie à l'échelle intercommunale par une approche alliant géomatique, données d'inventaires et dire d'expert. L'identification a été conduite à l'échelle parcellaire. A l'échelle communale, différentes situations ont été examinées pour un PLU existant avec pour objectif de prendre en compte la TVB (cas de réservoirs de biodiversité ou de corridors classés en zone A, corridors situés dans des zones à urbaniser ou ZAC) et au-delà des questions de zonage un débat sur les modalités de gestion possibles pour la commune ou les acteurs concernés.

- **Principaux résultats :** Identification d'une TVB à l'échelle de la CC. Il n'y a pas d'obligation pour la commune d'intégrer les résultats dans son document d'urbanisme. Elle pourra le faire à l'occasion d'une révision / modification. Mais la démarche permet une sensibilisation et une réflexion sur ces questions. La question de l'accompagnement notamment de petites collectivités est posée.

Animation, suivi et évaluation

- **Partenaires techniques sur le territoire concerné :** CC et commune de Lessay, Chambre d'agriculture, ONEMA, Fédération des chasseurs, CPIE, associations naturalistes...
- **Animation :** Comité de pilotage avec les élus et acteurs et experts locaux pour la transversalité et Groupe technique pour le dire d'expert (Réservoir et corridors)
- **Critères d'évaluation :** valorisation de l'expérience pour une extension aux autres CC du Parc

4- Outils mis en oeuvre

Outils techniques/opérationnels : MAE, Plan de gestion du bocage, DOCOB Natura 2000, Agenda 21 intercommunal, appui technique du Parc

Outils réglementaires : documents d'urbanisme

5- Partenaires et animation

- **Liste des partenaires :** Chambre d'agriculture, ONEMA, Fédération des chasseurs, CPIE, associations naturalistes,...
- **Mode de sollicitation :** Mobilisation des commissions et comités existants

6- Evaluation et suivi

- Indicateurs de suivi et/ou descripteurs de résultat : nombre de CC et communes concernées

7- Communication, valorisation des actions menées

- Public visé: partenaires élus grand public
- Supports utilisés et actions mises en oeuvre : plaquette, boîte à outils (liés au projet interparcs)

8- Bilan

- Analyse de la démarche de prise en compte de la TVB dans le projet du territoire:

Difficultés rencontrées	Opportunités
- Sur l'exemple de Lessay : pas de rejet de principe mais un besoin de pédagogie (nécessité d'expliquer ce qu'est la TVB)	- Appel d'offre du MEEDDAT - Effet Grenelle
Freins	Leviers
- Un manque de visibilité sur le soutien aux démarches dans le temps: quel accompagnement ? quels financements ? - Une crainte de certains acteurs par rapport à l'évolution de cette politique publique (glissement vers un cadre réglementaire)	- Un contexte favorable : accompagnement, financement par le Parc - les projets de territoire des CC

- Regard sur la démarche :

Vision / ressenti	Encore peu de recul mais la TVB semble être une opportunité pour renforcer les actions. Pas de réactions de rejet.
Conseils à vos homologues	Veiller à bien communiquer auprès des élus (importance de la pédagogie) Faire le lien avec les démarches de territoire des CC

- Perspectives** : Poursuite des actions. Le projet réalisé par les trois Parcs Bas-Normands a contribué à la dynamique TVB régionale.

9- Pour aller plus loin...

- Site internet : www.parc-cotentin-bessin.fr
- Contact : Jean-Baptiste WETTON - jbwetton@parc-cotentin-bessin.fr

Retrouvez l'ensemble des fiches expériences sur les sites du Réseau rural français et de la FPNRF

